



MISE AU CONCOURS

Travaux publics

Employé·e de voirie à 80%

Contrat de durée déterminée (jusqu'au 31 juillet 2025)



Activités

- Entretien des routes, parcs et promenades, cimetières, fontaines, déchets, marquage, signalisation fixe et mobile
- Service de piquet pour le déneigement

Exigences

- CFC d'agent·e d'exploitation ou dans le domaine du bâtiment, du génie civil, de la technique, des espaces verts ou formation équivalente
- Permis de conduire catégorie B et C
- Bonne constitution physique
- Disponibilité
- Discrétion et capacité à travailler avec des horaires irréguliers
- Bonne maîtrise du français
- Bonnes connaissances des outils usuels d'informatique

Avantages

- Travail varié, formation continue
- Traitement selon la réglementation en usage et les prestations sociales de la commune de Val-de-Travers

Entrée en fonction : 1^{er} juillet 2024 ou à convenir

Pour tout renseignement complémentaire, M. Yves Fatton, chef du dicastère des infrastructures, est à votre disposition au 032 886 43 55 ou par courriel : infrastructures.vdt@ne.ch

Les offres de service accompagnées d'un curriculum vitae, certificats, diplômes, etc., doivent être adressées jusqu'au 2 mai 2024, au service des ressources humaines, ressourcesshumaines.VDT@ne.ch ou via le site internet www.val-de-travers.ch/page/offres-demploi.

Val-de-Travers, le 17 avril 2024

LE CONSEIL COMMUNAL

